

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DELIBERATION n° 2021.00455
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 22/11/2021

| | | | |
|---------------------|---|------------|-----------|
| Politique | Renforcer le bien être social | Dossier n° | CM-000957 |
| Commission | Santé - Solidarité - Handicap - Séniors | | |
| Direction en charge | Santé Publique Séniors Solidarité | | |
| Objet | Soutenir des associations qui interviennent auprès du public en grande difficulté - Attribution de subventions - Approbation. | | |

Président **M. Gaël PERDRIAU, Maire**

Date de convocation du Conseil : **15/11/2021**

Compte rendu affiché le : **23/11/2021**

Nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance : **59**

Présents

M. Gaël PERDRIAU, M. Charles DALLARA, Mme Christiane JODAR, M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Lionel BOUCHER, M. Denis CHAMBE, M. Marc CHASSAUBENE, M. Paul CORRIERAS, Mme Delphine JUSSELME, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, Mme Pascale LACOUR, M. Claude LIOGIER, Mme Brigitte MASSON, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Nicole PEYCELON, Mme Nadia SEMACHE, M. Abdelouahb BAKLI, Mme Laura CINIEMI, M. Gabriel DE ALMEIDA, Mme Véronique FALZONE, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Catherine GROUSSON, M. Jacques GUARINOS, Mme Diarra KANE, M. Jean-Pierre KOTCHIAN, Mme Cyrine MAKHLOUF, Mme Dominique MANIN, M. Thierry NITCHEU, M. Tom PENTECOTE, Mme Marie-Jo PEREZ, M. Jacques PHROMMALA, Mme Brigitte REGEFFE, Mme Laurence RICCIARDI, Mme Anne-Sophie RIOU, Mme Fanny RIVEY, M. Alain SCHNEIDER, Mme Catherine ZADRA, Mme Maryse ZOFFO, M. François BOYER, M. Germain COLLOMBET, M. Pierrick COURBON, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Jean DUVERGER, M. Olivier LONGEON, M. Michel NEBOUT, Mme Christel PFISTER, M. Ali RASFI, Mme Danielle TEIL, Mme Julie TOKHI, Mme Laetitia VALENTIN, Mme Nicole AUBOURDY (donne pouvoir à M. Patrick MICHAUD à partir du point 36 de l'ordre du jour), M. Lionel JOUFFRE (donne pouvoir à Mme Anne-Sophie RIOU à partir du point 64 de l'ordre du jour), M. Robert KARULAK (donne pouvoir à M. Charles DALLARA à partir du point 75 de l'ordre du jour)

Absents-Excusés

M. Frédéric DURAND donne pouvoir à Mme Catherine ZADRA, M. Georges HALLARY donne pouvoir à M. Denis CHAMBE

Secrétaire de séance

Mme Fanny RIVEY

■ **Rappel et références**

Le bien-être social, un des trois piliers de la politique municipale, doit répondre aux exigences légitimes du quotidien des habitants. La Ville de Saint-Étienne, en tant que membre du réseau des villes inclusives et durables Unesco, se doit d'offrir un cadre de vie toujours plus apaisé et respectueux de l'environnement. Pour cela, la Ville de Saint-Étienne enrichit le quotidien de chacun. Être bien dans sa ville, c'est s'y épanouir au-delà du strict nécessaire. A Saint-Étienne, donner de son temps dans le cadre associatif relève

de la tradition et concourt à l'expression de l'identité stéphanoise faite de tolérance et d'ouverture sur le monde. La Ville de Saint-Étienne accorde plus de moyens et de visibilité aux bénévoles stéphanois.

■ Motivation et opportunité

Les initiatives des associations stéphanoises dans le domaine de l'aide alimentaire, de l'accueil et du soutien aux personnes en situation de grande précarité revêtent un intérêt collectif local incontestable. La Ville de Saint-Étienne et à plus forte raison en période de difficultés économiques et sociales participe à ces actions en versant des subventions à ces associations, sources de richesse et de diversité pour notre ville, fondée sur des valeurs de laïcité.

■ Contenu

Sont concernées les associations suivantes :

1 – Fonctionnement :

| Association | Montant de la subvention 2020 | Montant déjà versée en 2021 | Montant de la subvention proposée |
|--------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------|-----------------------------------|
| Association Solidaire Chômeurs Loire | 1 000,00 € | 0,00 € | 1 000,00 € |
| Rues du Développement Durable | 7 000,00 € | 0,00 € | 7 000,00 € |
| Total | 8 000,00 € | 0,00 € | 8 000,00 € |

2- Projets :

| Association | Objet de la demande | Montant de la subvention proposée |
|--|--|-----------------------------------|
| Fédération des Associations Saint-Étienne Étudiantes – FASEE | Développement épicerie sociale et étudiante AGORAé | 2 550,00 € |
| Secours Populaire Français - Fédération de la Loire | Marchés Pop'Solidaires | 17 000,00 € |
| Association UPPER | Noël Solidaire dans les quartiers | 2 000,00 € |
| Troc'Talents | Soutien aux projets de l'accorderie | 8 000,00 € |
| PIMM'S | EPN (Espace Public Numérique) fonctionnement | 4 000,00 € |
| Total | | 33 550,00 € |

■ Maîtrise d'ouvrage

Ville de Saint-Étienne

■ Point financier

TABLEAU DE FINANCEMENT

| Origine des fonds TTC (1) | Investissement | | Fonctionnement | |
|--|----------------|--|--------------------|--|
| | Coût | Subventions ou autres recettes à percevoir | Coût | Participations ou Dotations à percevoir |
| Ville (dont recettes de fonctionnement) | | | 41 550,00 € | |
| Département | | | | |
| Région | | | | |
| État | | | | |
| Europe | | | | |
| SEM | | | | |
| Autre | | | | |
| Total des coûts et montants perçus par la Ville | 0,00 € | 0,00 € | 41 550,00 € | 0,00 € |
| Charge nette Ville | | 0,00 € | | 41 550,00 € |

(1) Attention : Remplacer TTC par HT s'il s'agit d'une activité assujettie à TVA

■ Proposition

Il est demandé à l'Assemblée Délibérante de bien vouloir :

- approuver l'attribution et le versement des subventions indiquées, ci-dessus, aux associations concernées pour un montant total de 41 550 €,
- approuver la convention financière à intervenir avec le Secours Populaire Français - Fédération de la Loire,
- approuver l'avenant n°1 à la convention financière approuvée par délibération du 28 juin 2021 avec la Fédération des Associations Saint-Étienne Étudiantes (FASEE),
- approuver l'avenant n°2 à la convention financière approuvée par délibération du 26 avril 2021 avec le PIMM'S,
- autoriser M. le Maire ou son représentant, adjoint ayant reçu délégation, à signer ces documents dont un exemplaire restera joint au présent dossier ainsi que tous les actes afférents,
- imputer la dépense :

| Imputation budgétaire | Investissement | | | | Fonctionnement | | |
|--------------------------|----------------|-------------|------------|--------------|----------------|-------------|------------|
| | Exercice(s) | Chapitre(s) | Article(s) | N° Opération | Exercice(s) | Chapitre(s) | Article(s) |
| Dépenses | | | | | 2021 | 65 | 65748 |
| Recettes | | | | | | | |

■ Décision

Proposition adoptée

59 voix pour

Détail des votes

Votes pour

M. Gaël PERDRIAU , M. Charles DALLARA , M. Frédéric DURAND , Mme Christiane JODAR , M. Gilles ARTIGUES , Mme Nicole AUBOURDY , M. Jean-Pierre BERGER , Mme Nora BERROUKECHE , M. Lionel BOUCHER , M. Denis CHAMBE , M. Marc CHASSAUBENE , M. Paul CORRIERAS , Mme Delphine JUSSELME , M. Samy KEFI-JEROME , Mme Siham LABICH , Mme Pascale LACOUR , M. Claude LIOGIER , Mme Brigitte MASSON , M. Patrick MICHAUD , Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE , Mme

Nicole PEYCELON , Mme Nadia SEMACHE , M. Abdelouahb BAKLI , Mme Laura CINIERY , M. Gabriel DE ALMEIDA , Mme Véronique FALZONE , Mme Marie-Eve GOUTELLE , Mme Catherine GROUSSON , M. Jacques GUARINOS , M. Georges HALLARY , M. Lionel JOUFFRE , Mme Diarra KANE , M. Robert KARULAK , M. Jean-Pierre KOTCHIAN , Mme Cyrine MAKHLOUF , Mme Dominique MANIN , M. Thierry NITCHEU , M. Tom PENTECOTE , Mme Marie-Jo PEREZ , M. Jacques PHROMMALA , Mme Brigitte REGEFFE , Mme Laurence RICCIARDI , Mme Anne-Sophie RIOU , Mme Fanny RIVEY , M. Alain SCHNEIDER , Mme Catherine ZADRA , Mme Maryse ZOFFO , M. François BOYER , M. Germain COLLOMBET , M. Pierrick COURBON , Mme Isabelle DUMESTRE , M. Jean DUVERGER , M. Olivier LONGEON , M. Michel NEBOUT , Mme Christel PFISTER , M. Ali RASFI , Mme Danielle TEIL , Mme Julie TOKHI , Mme Laetitia VALENTIN

Pour Extrait
Le Maire

Gaël PERDRIAU